

Démission surprise

La directrice du Parc Jura vaudois lâche la barre

Engagée il y a deux ans seulement, Nathalie Rizzotti quitte déjà le bateau, obligeant l'institution à lancer une nouvelle restructuration.

Madeleine Schürch

Elle avait un super profil et semble avoir rempli toutes les missions qu'on lui avait confiées. Nathalie Rizzotti a pourtant choisi de quitter la direction du Parc Jura vaudois, deux ans seulement après son arrivée. Sa démission pour le 31 août, annoncée au personnel il y a quelques jours seulement, est plutôt abrupte et surprend plus d'un partenaire de cet organisme qui réunit 30 Communes territoriales, trois Communes propriétaires et des particuliers.

Dans son communiqué, le comité du parc, tout en le remerciant pour son engagement durant cette phase de renforcement institutionnel et de professionnalisation, lui a demandé de rester jusqu'à la fin de l'année 2020 pour accompagner la transition. Biologiste de formation avec un Master en hautes études internationales, Nathalie Rizzotti avait travaillé à l'Office fédéral de l'environnement, puis aux Affaires étrangères, avant de débarquer en mai 2018 à ce poste régional.

Pourquoi ce départ?

Aujourd'hui, on s'interroge sur ce départ précipité, d'autant plus



Nathalie Rizzotti quitte le Parc Jura vaudois, mais accompagnera la transition jusqu'à la fin de l'année. FLORIAN CELLA

«Deux directeurs en dix ans, pour un parc naturel à la gestion fort complexe, ce n'est pas beaucoup»

Bertrand Meylan, président du Parc Jura vaudois

que le comité lui tresse des lauriers. La directrice, qui n'a pas répondu à nos appels vendredi, s'était entourée d'une équipe presque totalement féminine. Elle a ainsi mené à bien l'élaboration du Plan des gestions du Parc Jura vaudois pour les années 2020-2024, approuvé par les Communes. Sa qualité a permis l'obtention de l'intégralité des financements demandés à la Confédération et au Canton. Elle a aussi renouvelé l'identité visuelle et le site internet du parc, renforcé le fonctionnement de l'institution, obtenant les certifications ISO et «Entreprise citoyenne».

Mais d'après nos sources, l'institution, qui emploie 11 personnes, a connu durant ces deux

années un important «turnover» parmi le personnel, découragé par la poignée managériale de la directrice. «Pas plus que sous la direction précédente, réfute le président du parc, Bertrand Meylan. Sa démission nous a surpris, mais elle a souhaité partir, estimant qu'elle était arrivée au bout de ce qu'elle avait à faire.» Quant à la rupture de confiance que pourrait susciter ce départ auprès des Communes qui devront prochainement renouveler la charte du parc, le président n'y voit pas de problème. «Deux directeurs en dix ans, pour un parc naturel à la gestion fort complexe, ce n'est pas beaucoup», estime Bertrand Meylan, qui remettra le poste au concours prochainement.

Éolien au Mollendruz: le Tribunal fédéral tranchera

Énergie

Le plus important projet éolien vaudois à ce jour essuie un recours de la part des opposants.

«Nos arguments ont été balayés avec une rapidité déconcertante. Les biotopes d'importance nationale, l'avifaune et le paysage de cet endroit méritent un examen attentif», souligne François Turrian, directeur romand d'Aspo Birdlife.

Plusieurs ONG (BirdLife Suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage FP, Helvetia Nostra et Pro Natura, soutenues par Paysage Libre Vaud et SOS Jura) ont annoncé vendredi déposer un recours au Tribunal fédéral contre le plan d'affectation du parc éolien du Mollendruz. Pour ces opposants, le projet de douze hélices dominant la plaine vaudoise, le plus grand parc du canton à ce jour, est «l'un des plus dommageables» au niveau suisse.

Pour rappel, le projet, porté par EWZ, la Ville d'Yverdon et les villages riverains, avait bien failli trébucher en 2018, quand le Conseil général de La Praz l'avait refusé pour une poignée de voix. Un nouveau scrutin avait été convoqué. Les opposants font depuis de ce parc une question de principe et un exemple de la politique éolienne «antidémocratique».

Les recours et surtout la jurisprudence fédérale promettent d'être déterminants pour la question éo-

lienne en général. Les juges devront se positionner sur les critères à prendre en compte en matière de protection du paysage. En 2014, le Tribunal avait retoqué le projet du Schwyberg (FR) parce qu'affectant un cadre naturel rare et protégé par des labels. C'était toutefois avant la Stratégie énergétique 2050 et l'importance accordée à l'énergie renouvelable par le parlement.

Les ONG s'inquiètent en outre de la survie de plusieurs espèces menacées, comme le grand tétras, la bécasse des bois et l'alouette lulu. En première instance, le Tribunal cantonal avait jugé les mesures de compensation, prévues par le promoteur, compatibles avec la préservation des espèces.

À la tête du Service des énergies d'Yverdon, Pierre Dessemontet (PS) se veut serein. «Le Tribunal cantonal s'est déjà prononcé sur les études d'impact et la validité des mesures de compensation. Nous sommes confiants pour la suite de la procédure. C'est un projet visible, certes, mais qui amène aussi une énergie durable dans une perspective locale. Et ça, aujourd'hui, ce sont aussi des éléments à prendre en compte.»

Énergie naturelle Mollendruz SA prévoit une production de 60 à 70 GWh par année, avec douze hélices hautes de 150m au moyen. Ce serait 5 à 15% des objectifs du Canton de Vaud, qui a lancé récemment la première génération de son plan climat. **Erwan Le Bec**

PubliBike Lausanne-Morges est suspendu

Mobilité

Les 39 stations et 360 vélos du réseau sont hors service pour une durée indéterminée après des actes de vandalisme à large échelle.

Le réseau de vélos en libre-service PubliBike de Lausanne-Morges a été suspendu cette semaine après avoir été vandalisé à large échelle. Les 39 stations et 360 vélos sont hors service pour une durée indéterminée. Le montant des dégâts s'élève à plusieurs dizaines de milliers de francs.

«Sur les 360 vélos du réseau, seuls cinq ont été épargnés et sont encore en état de rouler», a indiqué vendredi à Keystone-ATS un porte-parole de PubliBike, confirmant une information de la RTS. Le réseau a donc été mis hors service mardi dernier, précise-t-il. «On a de la peine à comprendre les raisons» de cette vague de déprédation qui «a commencé il y a quelques semaines», dit-il.

Selon le porte-parole, c'est la première fois que PubliBike doit faire face à un tel niveau de vandalisme sur plusieurs stations en même temps. Les auteurs de ces déprédations n'ont pas encore pu être identifiés. La société a déposé plusieurs plaintes contre inconnu.

«La plupart des cadenas ont été cassés à l'aide de pierres, de marteaux et de scies. Des vélos ont été retrouvés dans le lac et d'autres sont portés disparus», explique le porte-parole de l'entreprise. Celle-ci soupçonne «une réelle volonté de détruire» voire une éventuelle «préméditation».

Plus de 300 vélos sont depuis en réparation dans un atelier de Lonay. PubliBike n'était pas en mesure d'annoncer une reprise du service de son réseau de vélos. Il faudra compter plusieurs jours, voire semaines, pour un retour à la normale. Des agents de sécurité vont être engagés pour surveiller l'ensemble du réseau Lausanne-Morges, a encore ajouté le porte-parole.

ATS



Trente-neuf stations de PubliBike (ici près de la gare de Lausanne) ont été vandalisées, une première. MAXIME SCHMID

Le nombre de logements vacants augmente

Immobilier

Environ 5700 logements sont disponibles dans le canton de Vaud. L'an dernier à la même période, on en comptait 1180 de moins. Le taux de vacance passe donc de 1,1% à 1,4%.

D'abord, un constat clair: «Malgré sa hausse, le taux de vacance fait toujours état d'une pénurie de logements dans le canton.» C'est le service Statistique Vaud qui l'a annoncé ce vendredi, au moment de publier son enquête annuelle sur l'occupation des logements dans le canton de Vaud.

Concrètement, le taux de vacance est passé de 1,1% au 1^{er} juin 2019 à 1,4% au 1^{er} juin 2020. En chiffres absolus, cela signifie que le marché vaudois compte actuellement 5700 logements libres, contre 1180 de moins il y a un an. Sur ces totaux, 4480 objets sont destinés à la location (+950 en un an) et 1200 à la vente (+230).

Pénurie depuis 1999

Il reste 0,1 point de pour-cent pour toucher la fameuse barre de la sortie de la pénurie. «Il est d'usage de considérer le marché comme équilibré lorsqu'il affiche un taux de vacance de 1,5%, ce qui n'est plus le cas depuis 1999», a encore indiqué Statistique Vaud dans son communiqué. Ce dernier note également que ce taux

ne cesse d'augmenter depuis 2009.

Trois des dix districts vaudois affichent un taux de vacance supérieur à 1,5%: celui d'Aigle (avec un taux de 2,8%), celui de Broevully (2,6%) et celui du Jura-Nord vaudois (1,7%).

Statistique Vaud a également noté que l'augmentation globale se vérifie pour toutes les catégories de logements, quel que soit le nombre de pièces qui les composent. La première place revient aux appartements de trois pièces, avec 1680 logements libres, soit 366 de plus que l'année dernière.

1,5%

Le taux de vacance à partir duquel on considère généralement le marché du logement comme équilibré. Les districts d'Aigle, de Broevully et du Jura-Nord vaudois affichent un taux supérieur dans le canton

Cette enquête menée par le Canton repose sur des données fournies par l'ensemble des 309 Communes vaudoises. Davantage d'informations, dont les détails par région et par type de logements, sont disponibles sur le site internet de Statistique Vaud (www.stat.vd.ch).

Mathieu Signorell

Le chiffre

3,1

C'est le nombre de pharmacies publiques qui existent dans le canton de Vaud pour 10'000 habitants. C'est davantage que la moyenne suisse de 2,12. Ces chiffres ressortent de «L'Annuaire statistique du canton de Vaud». Le record est détenu par le Tessin: 5,5 pharmacies pour 10'000 habitants. Glaris, en dernière place, en a 0,5. M.SL

Morges

Le centre de test reste actif cet été

Ouvert fin mars dans l'ancien hôpital des Pâquis, le centre de test Covid-19 ambulatoire reste «ouvert sept jours sur sept, mais uniquement sur rendez-vous», précise l'Ensemble hospitalier de La Côte. Il faut remplir le questionnaire sur apps.ehc-vaud.ch/public/COVID-19-public pour déterminer si un test est indiqué. Sur place, les frottis sont réalisés sous une tente et les résultats (négatifs) sont transmis par e-mail dans les 24 à 36 heures, alors qu'un médecin se charge d'appeler les patients si le test est positif. **C.JOT.**

PUBLICITÉ



Fabrizio JORDI
27 juin 2020 à 21 h 35

Schinasi AVA, NADIA
28 juin 2020 à 03 h 50

Ruiz-Fontes LUCCA
29 juin 2020 à 23 h 58

Boitard LILLY
30 juin 2020 à 23 h 36

Budino Ledo ALEX
2 juillet 2020 à 07 h 50

Marthe ELEONOR, ELISABETH
2 juillet 2020 à 13 h 30